Sécurité routière : les actions des maires Vesoul – 4 décembre 2012





Principes d'aménagements

M. Patrice CHAMPON CETE de Lyon









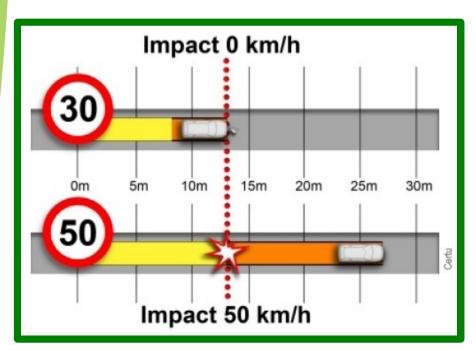
Sommaire

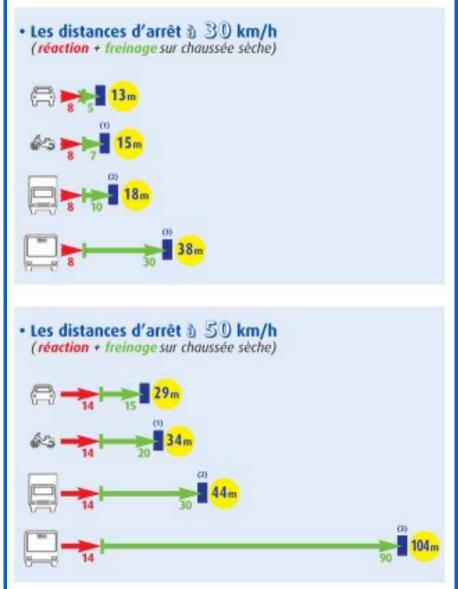
- Préalables
 - ✓ importance de la vitesse
 - ✓ hiérarchisation du réseau
- De la route ... à la rue
- Des outils pour agir ...
 - ✓ Infrastructures et circulation
 - Pratiques urbaines
- Bibliographie et sites de références



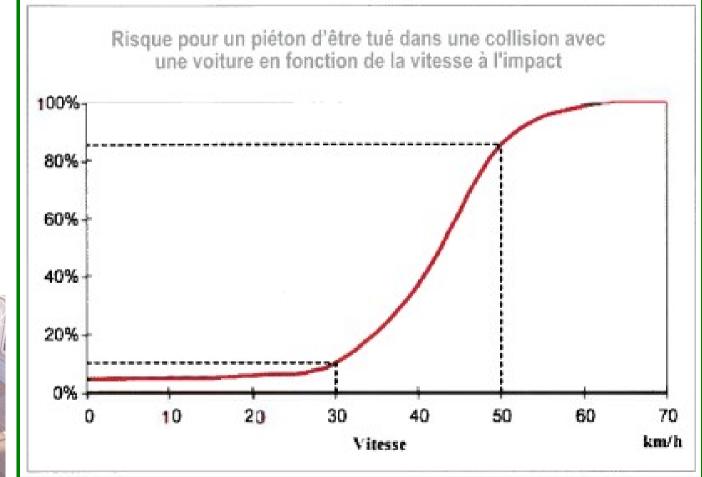
Importance de la vitesse sur la distance d'arrêt d'un véhicule

 Principe de prudence par rapport aux usagers vulnérables.





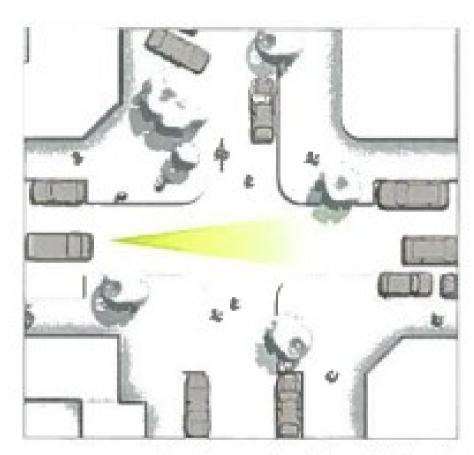
Importance de la vitesse sur la gravité des lésions en cas de choc véhicule / piéton







Importance de la vitesse sur le champ de vision du conducteur



Le champ de vision à 50 km/h





La hiérarchisation du réseau

Quelle type de voie pour assurer quelle fonction ?

Fonction circulatoire prépondérante

Vie locale privilégiée



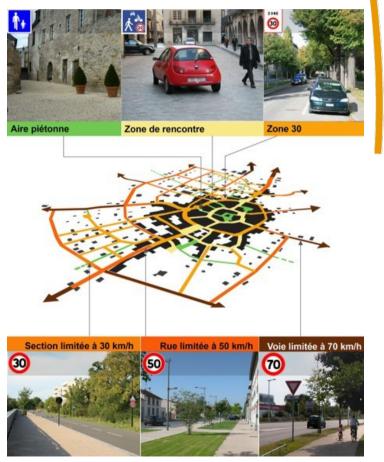
Voies structurantes

Voies de distribution, liaisons interquartiers

Voies de desserte, zones de circulation apaisées









De la route ... à la rue

- Une cohabitation équitable des différents usagers de la voirie et de l'espace public :
 - un espace à 50km/h privilégie la circulation des véhicules motorisés

 - et en-dessous de 20km/h, la cohabitation de tous les usagers est possible.
- Une meilleure qualité de vie :
 - ✔ Permettre la prédominance des fonctions urbaines (mobilité et échanges de proximité, commerce...)
 - ✔ Permettre un usage transversal de la voirie (desserte piétonne, implantation d'étals et de terrasses, flânerie...).





Des outils pour agir ...

- Infrastructures et circulation
 - ✓ Les entrées d'agglomération
 - ✓ La modération continue des comportements
 - Les carrefours
- Pratiques urbaines
 - Les cheminements piétons
 - ✓ Les aménagements en faveur des cyclistes
 - Les zones de circulation apaisée



Les entrées d'agglomération

- Ce n'est pas le panneau qui fait l'agglomération et qui dicte le comportement des usagers.
- L'implantation du panneau doit être perceptible et crédible.

C'est la lecture du milieu par l'usager qui va déterminer son comportement.

Il faut mettre en cohérence les aménagements avec leur environnement.







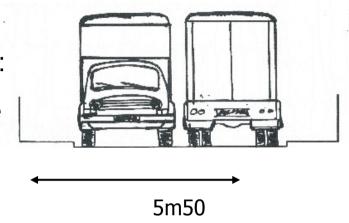
La modération continue des comportements

Réduction de la largeur des voies de circulation :



sur une chaussée de 5m50 :

2 PL se croisent à vitesse réduite







5m

sur une chaussée de 5m :

- ✓ 2 VL se croisent entre 30 et 50 km/h
- ✓ 1 VL et 1 PL se croisent au pas
- ✓ 2 PL ne se croisent pas

La modération continue des comportements

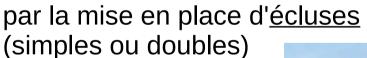
Modification des trajectoires :

par l'implantation de <u>chicanes</u> (avec ou

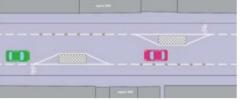




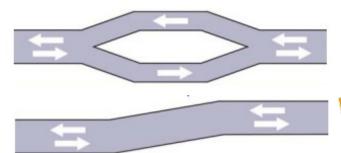












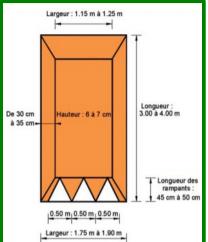




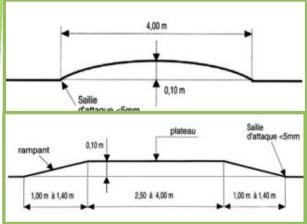
La modération continue des comportements

 Traitement du profil en long par l'implantation de dispositifs ralentisseurs

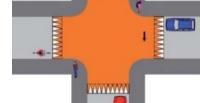




dos d'âne ou trapézoïdal







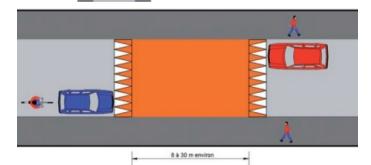
MAAAAAAA

<u>coussin</u>









Les carrefours

Choisir le type de carrefour et les bonnes dimensions

Carrefours plans, carrefours giratoires (ou éventuellement carrefours à

feux).





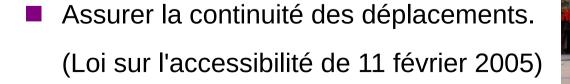




Les cheminements piétons

Permettre une circulation piétonne confortable et sûre.







Les aménagements en faveur des cyclistes

Offrir des cheminements continus, confortables et surs.







 Généralisation des doubles sens cyclables (en zone 30 et dans les zones de rencontre).



De nouveaux outils réglementaires

- Les zones de circulation particulières :
 - Aménager des espaces publics privilégiant les piétons.
 - ✓ l'aire piétonne
 - ✓ la zone de rencontre
 - ✓ la zone 30.



Les zones de circulation particulières :







la zone 30

Bibliographie et sites de références

- Fiches CERTU
 - Savoirs de base en sécurité routière
 - Amélioration de la sécurité des usagers vulnérables
 - Petits aménagements de sécurité
 - Zones de circulation apaisée
 - Aménagements pour les vélos

■ CERTU – Les Zones de circulation particulières en

milieu urbain





Savoirs de base en sécurité routière

> Les chicanes urbaines implantées en entrée d'agglomération

FICHE nº 14

- http://www.certu.fr/
- http://www.voiriepourtous.developpement-durable.gouv.fr/

